CONDITIONS GENERALES DE VENTE HYGI-PLUS

1- Clauses générales

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent l'ensemble des transactions réalisées avec HYGI-PLUS. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat du client, sauf accord écrit et exprès de notre part.

Les présentes CGV annulent et remplacent toute version antérieure à compter du 01/09/2026.

En passant commande, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes conditions générales de vente.

2- Descriptions, images et photos

Les spécifications, images et photos présentées dans nos catalogues, brochures et sur notre site internet sont fournies à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.

HYGI-PLUS se réserve le droit de modifier, mettre à jour ou retirer tout produit de ses supports de communication (catalogues, brochures, site internet) sans préavis.

3- Prix, devis et commandes

Nos prix sont indiqués hors taxes, départ entrepôt, et sont basés sur les tarifs en vigueur à la date de la commande. Les prix affichés dans nos catalogues, brochures et sur notre site internet sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.
Le tarif applicable est celui en vigueur sur notre site internet au moment de la commande.

Sauf indication contraire, nos devis sont valables pour une durée de 30 jours à compter de leur date d'émission.

Les commandes peuvent être passées sur notre site e-commerce, par courriel, par courrier ou par téléphone directement auprès de notre service commercial. Afin d'éviter toute erreur de traitement, nous recommandons vivement à nos clients d'utiliser les références et désignations exactes figurant sur notre site internet ou dans nos catalogues et brochures. En cas de commande imprécise (référence, désignation, quantité, adresse de livraison incorrecte), HYGI-PLUS décline toute responsabilité quant aux erreurs de livraison. Dans ce cas, les frais de retour et de réexpédition resteront à la charge du client.

HYGI-PLUS se réserve le droit d'annuler toute commande en cas de litige en cours avec l'acheteur relatif au règlement d'une commande précédente.

Notre service commercial reste disponible pour toute demande d'information et pour l'élaboration de contrats d'abonnement adaptés aux besoins de nos clients.

4- Transport, réception de marchandises, délais de livraison

Nos produits sont livrés franco de port et d'emballage pour toute commande d'un montant minimum de 550 euros HT en France Métropolitaine, à l'exception des produits liquides et des livraisons en centres pénitenciers (nous consulter pour les conditions spécifiques). Pour toute commande inférieure à ce montant, une participation forfaitaire aux frais de port et d'emballage de 29,90 euros HT sera appliquée. Pour les livraisons vers les DOM-TOM et l'étranger, les conditions tarifaires sont disponibles sur demande.

Le matériel livré n'est pas repris, sauf dans les cas et conditions spécifiquement prévus à l'article 8 des présentes Conditions Générales de Vente.

Les commandes sont expédiées à l'adresse de livraison indiquée par le client. HYGI-PLUS s'engage à livrer tous les articles commandés, sous réserve de leur disponibilité au moment du traitement de la commande. Les articles indisponibles seront expédiés dès leur réapprovisionnement, sans frais supplémentaires, sauf mention contraire.

Conformément à l'article L216-4 du Code de la consommation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode d'expédition, sauf si l'acheteur démontre que le dommage est dû à une faute imputable au transporteur sélectionné par HYGI-PLUS.

Les délais indiqués sur nos devis et confirmations de commande sont donnés à titre indicatif. En cas de retard supérieur à 30 jours après la date indicative annoncée, le client pourra annuler la commande par écrit et obtenir un remboursement des sommes versées, sans indemnité complémentaire.

HYGI-PLUS ne pourra être tenu responsable des retards dus à des cas de force majeure (grèves, blocages de transport, catastrophes naturelles, ruptures d'approvisionnement…).

En cas de retard, perte ou avarie constatée lors de la livraison, il appartient au destinataire d'émettre des réserves précises et motivées sur le bon de livraison. Conformément à l'article L133-3 du Code de commerce, ces réserves doivent être confirmées par lettre recommandée auprès du transporteur dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la réception des marchandises. À défaut, les marchandises seront réputées conformes.

5- Paiement, retard et défaut de paiement

Les factures sont payables au siège d'HYGI-PLUS, situé à La Bretonnière La Claye. Le règlement de la première commande s'effectue comptant. Pour les commandes suivantes, le paiement est exigible à 30 jours date de facture, par chèque, carte bancaire (via notre site internet), virement bancaire ou mandat administratif. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. HYGI-PLUS se réserve le droit, dans certains cas, d'exiger un règlement avant l'expédition des marchandises.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées de plein droit et sans mise en demeure préalable, au taux de 12% par an (1% par mois), conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.
Une indemnité forfaitaire de 40 € sera également due pour frais de recouvrement.
Si une procédure judiciaire est nécessaire pour le recouvrement de la créance, l'acheteur sera tenu de rembourser l'intégralité des frais engagés, y compris les honoraires d'huissier et d'avocat, ainsi que tous dommages-intérêts réclamés par HYGI-PLUS pour le préjudice subi.

En cas de non-paiement, HYGI-PLUS se réserve le droit de suspendre toute commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

6- Clause de réserve de propriété

Le transfert des risques liés aux marchandises intervient dès leur livraison à l'acheteur, qui en assume l'entière responsabilité, y compris en cas de perte, vol ou détérioration, quelle qu'en soit la cause.
Toutefois, HYGI-PLUS conserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral du prix en principal, intérêts et accessoires. En conséquence, l'acheteur ne pourra ni les revendre, ni les donner en gage, ni les céder à titre de garantie tant que ce paiement n'aura pas été effectué.

En cas de non-paiement à l'échéance ou de dégradation manifeste de la solvabilité de l'acheteur, HYGI-PLUS se réserve le droit de résilier la vente et d'exiger la restitution immédiate des marchandises, sans préjudice d'une action en dommages-intérêts.
Conformément aux articles L624-9 et suivants du Code de commerce, HYGI-PLUS pourra exercer son droit de revendication en cas de procédure collective affectant l'acheteur.

En cas de tentative de saisie par un tiers, l'acheteur s'engage à informer immédiatement HYGI-PLUS et à faire valoir la clause de réserve de propriété en sa faveur.

7- Droits de rétractation

Les produits et services vendus par HYGI-PLUS sont exclusivement destinés à une clientèle professionnelle. En conséquence, les dispositions du Code de la consommation relatives au droit de rétractation ne sont pas applicables.

8- Garantie, retours et SAV

Nos produits bénéficient de la garantie légale du fabricant mentionnée dans les fiches techniques ou les notices d'utilisation, à compter de la date de livraison.

HYGI-PLUS n'accorde aucune garantie commerciale supplémentaire au-delà de celle du fabricant.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, la négligence, l'usage anormal ou toute cause externe. Toute intervention non autorisée sur le produit entraîne l'annulation de la garantie.

Il est rappelé qu'HYGI-PLUS ne saurait être tenu responsable en cas de refus du constructeur d'appliquer sa garantie commerciale pour les raisons légitimes exposées ci-dessus.

La garantie ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts.

En application des articles 1641 et suivants du Code civil, la garantie des vices cachés ne pourra être invoquée qu'à condition que l'acheteur apporte la preuve que le défaut existait antérieurement à la vente et rend le produit impropre à l'usage prévu. Toute réclamation pour vice caché devra être formulée par écrit dans un délai de 6 mois à compter de la livraison.

Toute demande de retour doit faire l'objet d'un accord préalable et écrit d'HYGI-PLUS. Pour en assurer le traitement, l'acheteur doit impérativement joindre une copie de la facture ainsi qu'un descriptif détaillé de la non-conformité constatée.
Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine, intacts et non endommagés. À défaut, le retour ne pourra être accepté.
Les frais de retour et de réexpédition restent intégralement à la charge de l'acheteur.

HYGI-PLUS se réserve le droit, à sa discrétion, de remplacer l'article ou d'émettre un avoir correspondant à son prix facturé.

9- RSE

HYGI-PLUS est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), visant à promouvoir un développement durable et éthique dans l'ensemble de ses activités.

Dans cette optique, nous avons mis en place une Charte RSE définissant nos engagements en matière de respect de l'environnement, d'éthique des affaires et de responsabilité sociale.

Nous encourageons nos partenaires et clients à adopter des pratiques responsables et à contribuer, à leur niveau, à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de l'impact environnemental des activités industrielles et commerciales.

10- Responsabilité

HYGI-PLUS ne saurait être tenu responsable des dommages matériels, immatériels ou corporels résultant d'un mauvais fonctionnement, d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation non conforme des produits commercialisés.

En aucun cas, HYGI-PLUS ne pourra être tenu responsable des dommages indirects subis par l'acheteur, notamment, mais sans s'y limiter, les pertes de chiffre d'affaires, les pertes d'exploitation, les préjudices commerciaux ou toute autre conséquence financière découlant de l'utilisation ou de l'indisponibilité des produits.

L'acheteur est seul responsable de l'utilisation des produits et s'engage à respecter les conditions d'utilisation et de stockage fournies par HYGI-PLUS ou par les fabricants.

Il est recommandé à l'acheteur de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle afin de couvrir d'éventuels dommages liés à l'utilisation des produits.

11- Violation des droits de propriété intellectuelle

HYGI-PLUS ne pourra en aucun cas être tenu responsable des violations de droits de propriété intellectuelle commises par le client ou par toute personne agissant en son nom. Cela inclut, sans s'y limiter, les violations de droits d'auteur, de brevets, de marques, de licences ou de tout autre droit similaire.

Si la responsabilité d'HYGI-PLUS venait à être engagée en raison d'une telle violation, HYGI-PLUS se réserve le droit d'exercer un recours contre le client, qui assumera l'entière responsabilité des conséquences financières y afférentes. À ce titre, le client s'engage à indemniser HYGI-PLUS de l'intégralité des frais, préjudices, pénalités ou dommages-intérêts résultant de la mise en cause de sa responsabilité.

12- Politique de confidentialité - Données personnelles

12.1- Engagement d'HYGI-PLUS pour la protection des données
L'éditeur du présent site e-commerce s'engage à protéger la vie privée de ses utilisateurs et à traiter leurs données personnelles conformément à la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD - Règlement (UE) 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

12.2- Données collectées
Nous collectons et traitons des informations personnelles dans les cas suivants :

* Lors de votre inscription sur le site,
* Lors de la navigation sur nos pages,
* Lors de l'envoi d'un message via le formulaire de contact,
* Lors de la passation d'une commande.

Les données personnelles collectées incluent notamment :

* Identité : nom, prénom, société, adresse postale, e-mail, numéro de téléphone,
* Données de navigation : adresse IP, type de navigateur, pages visitées, durée de la session, site de provenance et site suivant (via cookies et technologies similaires).

12.3- Finalités du traitement des données
Vos données sont collectées et utilisées uniquement pour :

* Le traitement de vos demandes (devis, commandes, facturation, service clients),
* L'envoi d'informations commerciales ou promotionnelles (newsletter, offres),
* L'amélioration de l'expérience utilisateur sur notre site,
* Le respect de nos obligations légales et comptables.

Nous ne vendons ni ne louons vos données personnelles à des tiers.

12.4- Durée de conservation des données

* Données marketing (newsletter, prospection, devis non finalisés) : 3 ans à compter du dernier contact,
* Données de facturation et commandes : 6 ans conformément aux obligations comptables et fiscales.

12.5- Droits des utilisateurs

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants :

* Droit d'accès : connaître les données vous concernant détenues par HYGI-PLUS,
* Droit de rectification : corriger des informations inexactes,
* Droit à l'effacement : demander la suppression de vos données, sous réserve des obligations légales de conservation,
* Droit d'opposition : refuser l'utilisation de vos données à des fins marketing,
* Droit à la portabilité : récupérer vos données sous un format lisible par machine.

Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant via le formulaire de contact disponible sur le site ou par courriel à info@hygiplus.com.

13- Cookies et suivi de navigation

Nous utilisons des cookies et autres traceurs afin d'améliorer l'expérience utilisateur, mesurer l'audience et proposer des contenus adaptés. Vous pouvez gérer vos préférences en matière de cookies via les paramètres de votre navigateur ou depuis notre bannière de consentement lors de votre première visite.

14- Juridiction et droit applicable (B2B uniquement)

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ainsi que toutes les transactions qui en découlent sont exclusivement régies par le droit français.

En cas de différend entre professionnels, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant d'engager toute procédure judiciaire.

À défaut d'accord, tout litige relatif à l'exécution, l'interprétation ou la résiliation des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de La Roche-sur-Yon, y compris en cas de référé, de demande incidente, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, conformément à l'article 48 du Code de procédure civile.